



ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE

Fondée le 3 août 1803 sous le nom de Société de Pharmacie de Paris

Reconnue d'utilité publique le 5 octobre 1877

SANTÉ PUBLIQUE - MÉDICAMENT - PRODUITS DE SANTÉ - BIOLOGIE - SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE

DESCRIPTIF ET OBJET

Ce Prix annuel décerné par l'Académie nationale de Pharmacie (AnP) a été créé en 2011 sur proposition de la Commission du Langage. Il est destiné à récompenser une œuvre littéraire de type « nouvelle » ou « roman » évoquant le médicament, la pharmacie ou d'autres aspects du domaine de la santé.

Le premier Grand Prix 2011 a été remis lors de la séance solennelle du 11 janvier 2012 (voir ci-dessous). Il sera dorénavant remis lors de la séance solennelle d'ouverture de chaque année (le 9 janvier après-midi en 2013).

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Secrétariat général de l'Académie 4 avenue de l'Observatoire - 75270 Paris Cedex 06,

Tél : +33 (0)1 43 25 54 49 ; Fax : +33 (0)1 43 29 45 85 ; Courriel : info@acadpharm.org

JURY

Constitué d'un président (membre extérieur à l'AnP), d'un secrétaire et de six autres membres (dont deux au moins extérieurs à l'AnP) nommés par le Conseil de l'Académie, sur avis de la Commission du Langage. Renouvellement des membres, par moitié, tous les trois ans.

Le lauréat est désigné parmi une sélection finale d'ouvrages. Le président du Jury est actuellement Philippe GRIMBERT, psychanalyste et écrivain.

PROCLAMATION

Le prix est proclamé par le président du jury, puis remis par le président de l'AnP au cours de la séance solennelle d'ouverture de l'année n+1. Le montant du prix est de 2 000 €.

CANDIDATURES

Les propositions d'œuvres parues entre le 1^{er} juin 2011 et le 30 juin 2012 doivent être adressées au secrétariat de l'AnP en mentionnant le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur et les coordonnées de l'éditeur à l'aide de la fiche ci-jointe ;

Elles peuvent être adressées par :

- des éditeurs
- des membres de l'Académie
- des membres du jury ;
- des candidatures spontanées...

Les membres de l'AnP ne peuvent pas être candidats.

GRAND PRIX LITTÉRAIRE 2011 DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE PHARMACIE

Le **mercredi 11 janvier 2012, à 16h00**, dans la salle des Actes de la faculté de pharmacie de Paris-Descartes, avenue de l'Observatoire, à Paris, a été proclamé le lauréat du premier Grand prix littéraire de l'Académie nationale de pharmacie.

Ce Grand Prix est destiné à récompenser une œuvre littéraire de type « nouvelle » ou « roman » évoquant le médicament, la pharmacie ou d'autres aspects du domaine de la santé.

Composition du jury 2011 :

Président : Philippe GRIMBERT - **Secrétaire :** Eric FOUASSIER

Membres de l'Académie : François CHAST, Claude CHOISY, Pierre FAURE, Olivier LAFONT

Personnalités extérieures : François-Bernard MICHEL (Académie des beaux-arts, Académie de médecine) et Dominique KASSEL (Collections historiques de l'Ordre des pharmaciens)

Sélection finale pour le prix 2011 :

Clément CALIARI, « Retrait de marché » (Gallimard)

Jeanne DESAUBRY, « Hosto » (Krakoen)

Lydia FLEM, « La reine Alice » (Le Seuil)

Simone LAFLEURIEL-ZAKRI, « La botaniste de Damas » (Encre d'Orient)

Ouvrage primé :

Pour cette première édition, le jury, a distingué l'ouvrage de Clément CALIARI intitulé « Retrait de marché », publié aux éditions Gallimard.



Ce roman s'inspire librement du fameux scandale du Stalinon, médicament qui s'est avéré défectueux au début des années 50 et qui a entraîné l'adoption d'une des premières réglementations visant à améliorer la qualité et la sécurité des spécialités pharmaceutiques. Au moment où les parlementaires adoptaient une nouvelle loi « relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé », les membres du jury ont été bien évidemment sensibles au thème traité. Ils ont surtout tenu à mettre en avant les remarquables qualités littéraires de ce premier roman.